

- **VILLE de VALOGNES** -

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 30 MAI 2011

L'AN DEUX MILLE ONZE, le TRENTE du mois de MAI, à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, - légalement convoqué - s'est réuni à la Mairie - Salle des Fêtes, en
séance publique, sous la Présidence de **M. COQUELIN, Maire**.

Etaient présents : **M. Jacques COQUELIN, Maire,**
MM. Christian LAMOTTE, Jacky MOUCHEL, Mme Anne-Marie GOLSE, M. Jean-
Marie LOSIO, Mme Patricia THOMAS, M. Sylvain CAILLOT, Mme Odile SANSON,
Adjoints au Maire,
MM. Pierre COURSIER, Gérard BRÉBANT, Conseillers Municipaux Délégués,
MM. Lucien LECERF, Alain THOMAS, Mmes Brigitte GRANDGUILLOTTE, Lucie
LUCAS, Nicole HAMEL, Christine GENTELET, Sylvie BÉCHET, M. Jean-Louis
VALENTIN, (jusqu'à 19 h 45), Mme Jocelyne MANCEAU, M. Damien FORTIN, Melle
Julie JEAN, M. Michel BEAUSSARON, Mme Anne-Marie MOUCHEL, MM. Christian
LE BRIS, (jusqu'à 19 h 50), Philippe LETENNEUR, Mme Ghyslaine LE LANCHON, M.
Didier GOUJON, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : **M. Jean-Louis VALENTIN, Conseiller Municipal (pouvoir à M**
LAMOTTE) (à partir de 19 h 45), M. Rémi BESSELIÈVRE, Conseiller Municipal (pouvoir
à M. BEAUSSARON), M. Christian LE BRIS, Conseiller Municipal (pouvoir à M.
LETENNEUR) (à partir de 19 h 50), M. Jean LENOBLE, Conseiller Municipal (pouvoir à
Mme MOUCHEL).

Melle Julie JEAN a été élue Secrétaire.

Date de convocation : 23/05/2011
Date d'affichage : 23/05/2011
Nbre de Conseillers en exercice : 29
Nbre de Conseillers présents : 27 puis 26 puis 25
Nbre de Conseillers votants : 29

VILLE DE VALOGNES

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 30 mai 2011 à 18 heures

COMPTE RENDU DES QUESTIONS SOUMISES A DELIBERATION

1. Allocation de subventions.

Sur avis du groupe de travail réuni le 17 mai et après examen par sa Commission Finances – Développement Economique, Industriel et Commercial – Administration Générale, réunie le 23 mai 2011, l'Assemblée Communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **ALLOUE** des subventions aux Organismes et Associations ayant formulé une demande ou sollicité leur renouvellement.

*Tableau affiché
dans le hall de
la Mairie*

Ont quitté la salle au moment du vote des subventions suivantes :

** Subvention à la Valognaise Omnisports : M. Jean-Marie LOSIO*

** Subvention à l'OGEC : Mme Patricia THOMAS*

** Subvention à Valognes Commerces : Mme Sylvie BÉCHET*

** Subvention à Valognes Familles : Mme Anne-Marie MOUCHEL (qui a le pouvoir de M. LENOBLE)*

** Subvention à Enfantscène : M. Christian LAMOTTE*

** Subvention à PACTE : Mme Christine GENTELET.*

2. Tarifications municipales.

*Tableau des
tarifications
affiché dans le
hall de la
Mairie*

Sur avis de sa Commission Finances – Développement Economique, Industriel et Commercial – Administration Générale réunie le 23 mai 2011, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions : M. BEAUSSARON avec le pouvoir de M. BESSELIEVRE et Mme MOUCHEL avec le pouvoir de M. LENOBLE), **DONNE SON ACCORD** à la révision des tarifications relatives aux cavurnes et à l'Accueil Collectif de Mineurs durant les petites vacances scolaires avec leur date d'application.

3. Dispositions concernant le Personnel communal.

Après examen par la Commission Finances – Développement économique, industriel et commercial – Administration générale, réunie le 23 mai 2011, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur la modification de la durée hebdomadaire de travail d'un Agent à temps non complet affecté dans les

établissements scolaires ainsi que sur la modification du tableau des emplois communaux en vue de permettre l'avancement de grade d'un Adjoint technique et le recrutement d'un Educateur de jeunes enfants à la crèche « les Calinoux ».

L'Assemblée Communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **AUTORISE** le renouvellement du contrat de travail d'un Professeur de violoncelle et d'un Professeur de piano à l'école municipale de musique et la passation d'un contrat au titre d'une activité publique accessoire.

4. Convention de mutualisation de moyens avec la Communauté de Communes du Bocage Valognais pour des prestations de services.

Sur avis de sa Commission Finances - Développement Economique, Industriel et Commercial - Administration Générale réunie le 23 mai 2011, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **AUTORISE** la passation d'une convention de mutualisation entre la Ville de Valognes et la Communauté de Communes du Bocage Valognais pour les différentes prestations assurées tout au long de l'année par le personnel des deux Collectivités, cette convention s'inscrivant dans le cadre des dispositions de la loi de réforme des Collectivités territoriales, n° 2010-1563 du 16 Décembre 2010.

5. Contrat Enfance-Jeunesse - passation d'un nouveau contrat 2^{ème} génération.

Sur avis de sa Commission Jeunesse - Vie associative - Temps Libre, réunie le 25 mai 2011, l'Assemblée Communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DÉCIDE** la passation d'un Contrat Enfance-Jeunesse 2^{ème} génération, pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2011 concernant les enfants jusqu'à 17 ans révolus.

Ce Contrat Enfance Jeunesse, contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la Caisse d'Allocations Familiales et la collectivité, a deux objectifs : favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil, contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes dans la société.

6. Accueil Collectif de Mineurs - Adoption d'un nouveau règlement intérieur régissant les activités organisées dans le cadre des Mercredis-Loisirs et des Petites vacances scolaires.

Suite à l'extension des activités de l'Accueil Collectif de Mineurs aux petites vacances scolaires, et afin d'harmoniser les différents règlements (« Mercredis-Loisirs » et « Petites vacances scolaires »), il convient d'adopter un seul et même règlement régissant les activités organisées au sein de l'ACM.

Sur avis de sa Commission Jeunesse - Vie associative - Temps Libre, réunie le 25 mai 2011, l'Assemblée communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **ADOpte** le nouveau règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs, applicable à compter de la rentrée scolaire 2011-2012.

7. Fermeture de la piscine – dispositions municipales.

Par arrêté municipal du 12 mai, la fermeture de la piscine a été ordonnée par le Maire avec effet au vendredi 13 mai 2011 à 9 heures.

Le Conseil Municipal, réuni le 16 mai en séance extraordinaire, a débattu des conditions concernant les procédures juridiques à mettre en œuvre pour défendre au mieux, les intérêts de la Ville.

Des contacts ont été établis auprès des Villes dotées d'un tel équipement sportif (Saint-Sauveur-le-Vicomte, Tourlaville, Cherbourg-Octeville, Equeurdreville, Les Pieux et Carentan) pour essayer de dégager dans l'urgence, des créneaux horaires, d'une part pour les Scolaires, et d'autre part, pour le Public aussi bien Valognais que Bricquebétais.

Plus particulièrement, en ce qui concerne le centre aquatique de Carentan « Aquadick », réalisé et géré par le Syndicat Mixte regroupant les Communautés de Communes de Carentan et de Sainte-Mère-Eglise, une organisation de service public, pourrait, par voie de convention, permettre de répondre aux attentes des usagers, avec une mise à disposition de Personnel audit Syndicat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

- **PREND ACTE** des dispositions prises par le Maire et l'Adjoint délégué concernant :

- d'une part, le personnel affecté à la piscine de Valognes municipale dans le respect du statut de la fonction publique territoriale et notamment des missions incombant à chaque Cadre d'emploi,

- et d'autre part, des mesures d'urgence prises ainsi que des réflexions actuellement en cours afin d'assurer une continuité de service public.

- **Et AUTORISE** Monsieur le Maire et Monsieur CAILLOT Adjoint

- à finaliser les dispositions pouvant être convenues avec le Syndicat mixte pour le Centre Aquatique des Communautés de Communes de Carentan et de Sainte-Mère-Eglise.

- et à signer les contrats et conventions à intervenir aussi bien pour le transport des Scolaires et usagers que pour la continuité du service public lié aux activités aquatiques ainsi que pour l'accord de partenariat avec ledit Syndicat et la Commune de Bricquebec.

8. Conventions, contrats et avenants.

Sur avis favorable de ses différentes Commissions, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** à la passation et au renouvellement des conventions, contrats et avenant suivants :

Dossiers examinés par la Commission Culture - Patrimoine le 12 mai 2011 :

- Convention avec l'Atelier Mélanie DROMAIN pour la location d'une exposition intitulée « Histoires vraies » de Rascal, auteur-illustrateur pour la jeunesse, qui se déroulera à la bibliothèque municipale pendant une durée de deux semaines au mois de juin – Coût : 1.060,73 €.
- Contrat de prestation avec Madame Valérie MEYER, photographe, pour une conférence intitulée « Voyage au Mexique », qui se déroulera à la bibliothèque municipale le jeudi 13 octobre à 18 h 30 – Coût : 520 € TTC auquel s'ajoutent les frais d'hébergement et de restauration.
- Convention de partenariat entre la Bibliothèque municipale et la Bibliothèque Sonore de Cherbourg-Octeville, dont la mission est de prêter gratuitement des ouvrages enregistrés au profit des déficients visuels et des catégories d'handicapés physiques se trouvant dans l'incapacité de lire – participation financière annuelle de la ville d'un montant de 100 €.
- Convention de partenariat avec le Centre Régional de Documentation Pédagogique de Basse-Normandie, dont la mission est de favoriser l'usage des ressources éducatives, de contribuer au développement et à la promotion des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, ainsi que l'éducation artistique et l'action culturelle ; cet accord municipal ayant pour but de créer un « point relais » du Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Manche à la bibliothèque municipale, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} septembre 2011 avec tacite reconduction.
- Convention de partenariat avec le Conseil Régional de Basse-Normandie, dans le cadre du dispositif Cart@too, afin de permettre aux jeunes âgés de 15 à 25 ans, détenteurs de cette carte, d'accéder gratuitement aux musées en dehors du temps scolaire.
- Convention de partenariat avec l'Association Normandie Mémoire, dans le cadre de l'opération « Normandie Pass 2011 », afin de permettre aux détenteurs de cette carte, de pouvoir bénéficier de réductions ou d'avantages dans les sites participant à cette opération.
- Convention avec la Conservation des Antiquités et Objets d'Arts pour le prêt d'une applique de la salle des Fêtes, dans le cadre d'une exposition intitulée « Une renaissance au XX^{ème} siècle – la Reconstruction dans la Manche (1944-1964) » qui se tiendra aux Archives départementales à Saint-Lô du 25 juin au 2 décembre 2011.

- Convention de partenariat avec le Club-Photo, pour la mise en place d'une exposition de photographies intitulée « Arbres », qui se tiendra au Musée Régional du Cidre et au Musée de l'Eau-de-Vie et des Vieux Métiers, du 2 juillet au 3 septembre 2011.

Dossiers examinés par la Commission Enseignement – Education – Aide à la réussite scolaire réunie le 19 mai 2011 :

- Ecole Municipale de Musique - Renouvellement pour l'année scolaire 2010-2011 de la convention d'objectifs et de moyens avec le Conseil Général de la Manche, conditionnant le versement d'une subvention de 21.160 €.
- Ecole Municipale de Musique – Passation de conventions et contrats avec les différents intervenants qui participeront à la saison musicale 2011-2012.
- Ecole Municipale de Musique - Renouvellement avec le Conseil Régional de Basse-Normandie, de la convention d'affiliation au dispositif Cart@too, pour l'année scolaire 2011-2012, afin de permettre l'acceptation par le Trésorier Municipal des règlements « @toos » pour les cours de formation musicale dispensés aux jeunes âgés de 15 à 25 ans.

Dossier examiné par la Commission Finances – Développement économique, industriel et commercial, réunie le 23 mai 2011 :

- Conventions avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, pour le reversement de la redevance de pollution domestique et de la redevance de modernisation des réseaux de collecte.

Dossiers examinés par la Commission Environnement – Cadre de Vie – Urbanisme, réunie le 24 mai 2011 :

- Travaux d'accessibilité de l'Hôtel de ville – Lot n°2 (gros œuvre, revêtements de sols pierre) et lot n° 12 (maçonnerie, dallage) – Passation d'un avenant au marché de travaux conclu avec la SARL Deshayes de Brix, pour un montant de 8.600,44 € TTC, correspondant aux travaux de rejointoiement de la façade rue Binguet.
- Approche Environnementale de l'Urbanisme – Requalification quartiers et cœur de ville – passation d'un avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre passé avec le groupement des sociétés AFCE à Saint-Contest et NIS à Caen, pour une prestation complémentaire d'un montant de 3.900 € HT.
- Constitution d'une servitude de passage des réseaux « adduction en eau potable » et « eaux usées » au travers de la parcelle cadastrée section AI n° 162, située 5 rue du Rocher, propriété de M. et Mme Pierre DESCHAMPS, dans le cadre de leur projet de construction - passation d'une convention.

Dossiers examinés par la Commission Jeunesse - Temps Libre - Vie Associative le 25 mai 2011 :

- Opération « Eté Jeunes 2011 » - Convention avec Yann Métivier, Artiste Graffeur, pour l'organisation d'un atelier graff, pour 16 enfants âgés de 12 à 17 ans, programmé du 4 au 15 juillet (5 heures par jour), sur le site du complexe Félix Buhot - coût global : 2.500 €.
- Vie associative - Renouvellement avec la Société France Régie, pour une durée de deux ans, de la convention de mise à disposition gratuite du minibus de 9 places, utilisé depuis 2009.

9. Dénominations :

- **Complexe polyvalent**
- **RD 974, entre la Petite Route et la bretelle d'accès sur la RN 13.**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DÉNOMME** le complexe polyvalent « **Complexe polyvalent Marcel Lechanoine** ».

Par ailleurs, suite à une demande des riverains, après examen par sa Commission Environnement - Cadre de Vie - Urbanisme, réunie le 24 mai 2011, l'Assemblée Communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DÉNOMME** la Route Départementale 974, entre la Petite Route et la bretelle d'accès sur la RN 13 « **Route de Bellevue** ».

10. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau et d'assainissement - Exercice 2010.

Conformément à la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement et à son décret d'application n° 95-635 du 6 mai 1995, les Conseillers Municipaux, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **PRENNENT ACTE** du rapport annuel 2010 relatif d'une part, au prix et à la qualité de l'Eau Potable, et d'autre part, au Service public de l'Assainissement.

Valognes, le 31 mai 2011

LE MAIRE :

Jacques COQUELIN